

Loterie Romande
Case postale 6744 • CH-1002 Lausanne
Tél. + 41 21 348 13 13
Fax + 41 21 348 13 14
www.loro.ch

TABLEAUX DES LOTS DES BILLETS SÉCURISÉS À PRÉTIRAGE

Tropical dès le 25.07.12			Tranche de 500 000 billets à 3.—	
Nb. de billets			Valeur d'émission: 1 500 000.—	
			Gain billet	Montant total
1	x		30 000.— =	30 000.—
2	x		3 000.— =	6 000.—
12	x		1 000.— =	12 000.—
16	x		500.— =	8 000.—
20	x		300.— =	6 000.—
1 500	x		50.— =	75 000.—
1 000	x		40.— =	40 000.—
1 000	x		30.— =	30 000.—
4 000	x		20.— =	80 000.—
10 000	x		10.— =	100 000.—
6 000	x		8.— =	48 000.—
12 000	x		6.— =	72 000.—
33 000	x		5.— =	165 000.—
56 000	x		3.— =	168 000.—
124 551	billets gagnants		=	840 000.—
24.91%			=	56.00%

Masterchef dès le 22.08.12			Tranche de 400 000 billets à 10.—	
Nb. de billets			Valeur d'émission: 4 000 000.—	
			Gain billet	Montant total
1	x		200 000.— =	200 000.—
1	x		20 000.— =	20 000.—
2	x		10 000.— =	20 000.—
3	x		5 000.— =	15 000.—
13	x		1 000.— =	13 000.—
14	x		500.— =	7 000.—
7 000	x		50.— =	350 000.—
7 000	x		40.— =	280 000.—
8 000	x		30.— =	240 000.—
1 000	x		Cook Book =	25 000.—
8 000	x		25.— =	200 000.—
24 000	x		20.— =	480 000.—
14 000	x		15.— =	210 000.—
30 000	x		10.— =	300 000.—
8 000	x		5.— =	40 000.—
107 034	billets gagnants		=	2 400 000.—
26.76%			=	60.00%

Escalade dès le 25.07.12			Tranche de 400 000 billets à 8.—	
Nb. de billets			Valeur d'émission: 3 200 000.—	
			Gain billet	Montant total
1	x		100 000.— =	100 000.—
1	x		10 000.— =	10 000.—
1	x		5 000.— =	5 000.—
5	x		1 000.— =	5 000.—
16	x		500.— =	8 000.—
8 000	x		50.— =	400 000.—
4 000	x		40.— =	160 000.—
3 000	x		30.— =	90 000.—
2 000	x		28.— =	56 000.—
8 000	x		20.— =	160 000.—
4 000	x		18.— =	72 000.—
6 000	x		15.— =	90 000.—
4 000	x		13.— =	52 000.—
36 000	x		10.— =	360 000.—
32 000	x		8.— =	256 000.—
107 024	billets gagnants		=	1 824 000.—
26.76%			=	57.00%

Les lots jusqu'à Fr. 50.— sont payés par les vendeurs. Les autres lots sont délivrés par la Loterie Romande (Case postale 6744, 1002 Lausanne) à réception du billet gagnant et des coordonnées du bénéficiaire (envoi sécurisé recommandé). La prescription des lots intervient six mois après la date limite de vente figurant sur les billets. L'acquéreur de billets se soumet au «Règlement général des billets sécurisés à prêtirage» et, cas échéant, au règlement spécifique du billet. Ceux-ci sont disponibles auprès du siège central de la Loterie Romande ainsi que sur son site internet.

La vente de billets ainsi que la délivrance de gains aux personnes de moins de 16 ans est rigoureusement interdite.

Les lots jusqu'à Fr. 50.— sont payés par les vendeurs. Les autres lots sont délivrés par la Loterie Romande (Case postale 6744, 1002 Lausanne) à réception du billet gagnant et des coordonnées du bénéficiaire (envoi sécurisé recommandé). La prescription des lots intervient six mois après la date limite de vente figurant sur les billets. L'acquéreur de billets se soumet au «Règlement général des billets sécurisés à prêtirage» et, cas échéant, au règlement spécifique du billet. Ceux-ci sont disponibles auprès du siège central de la Loterie Romande ainsi que sur son site internet.

La vente de billets ainsi que la délivrance de gains aux personnes de moins de 16 ans est rigoureusement interdite.

